

BELLO-PACOBAT
12 Chemin du Genie Militaire
74940 ANNECY LE VIEUX
FRANCE

Conformément au Règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction – RPC), ce certificat s'applique au(x) produit(s) de construction :

Poutrelles en béton pour systèmes de planchers à poutrelles et entrevous
Beam for beam-and-block floor systems

fabriqué(s) en béton armé et en béton précontraint, dont l'usage prévu est précisé dans la déclaration des performances établie par le fabricant et dont les propriétés relatives aux caractéristiques essentielles "résistance mécanique et stabilité" et "résistance au feu" sont déterminées selon les méthodes 1 et 3,

mis sur le marché de l'espace économique européen par :

BELLO-PACOBAT
74940 ANNECY LE VIEUX

et fabriqué(s) dans l'usine :

BELLO-PACOBAT
74940 ANNECY LE VIEUX

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe Z.A de la norme :

NF EN 15037-1:2008 et dans les Règles d'application CE2+/R 22 (2015)

sous système 2+, sont appliquées et que

le contrôle de production en usine répond à l'ensemble des exigences prescrites ci-dessus.

Ce certificat, délivré pour la première fois le 29 novembre 2013 , annule et remplace le certificat renouvelé le 29 novembre 2016 et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, et au plus tard jusqu'au 29 novembre 2022.

La liste des certificats délivrés par le CERIB est tenue à jour sur son site Internet.

Délivré à Epernon, le 29/11/19
Révision n° 2



Cédric FRANCOU
Directeur de la direction
Qualité Sécurité Environnement